



COMMUNIQUÉ

Montréal, le 25 septembre 2014

NO 24

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

Rencontre avec le ministre Laurent Lessard

Chers collègues,

Dans le cadre des démarches déployées en réaction aux coupures de contrats de 16 de nos collègues saisonniers et du non-remplacement des 70 postes vacants le 23 septembre dernier, les membres de l'exécutif, 12 des 16 agents remerciés et 4 étudiants du collège d'Alma, nous nous sommes présentés à la période de questions et réponses à l'Assemblée nationale.

Le député de Beauharnois M. Guy Leclair, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, de faune et de parcs, a interpellé le ministre M. Laurent Lessard au sujet des coupures au Service de la protection de la faune. De plus, il a défié le ministre de nous rencontrer après la période de questions. Bien qu'il n'ait pas acquiescé sur le moment, ce dernier nous a interpellés avant notre départ et nous a accordé plus de 45 minutes afin d'expliquer sa vision.

Au-delà du discours politique sur le redressement des finances publiques, M. Lessard a répondu à toutes les questions et inquiétudes des agents licenciés et des étudiants. Ceux-ci, bien qu'ils soient demeurés un peu perplexes, ont somme toute apprécié et se sont dits plus rassurés quant à leur avenir. En ce qui concerne l'exécutif syndical, le ministre a invité notre président à lui faire part de ses doléances dans le cadre d'une éventuelle rencontre.

/2

Je puis d'ores et déjà vous informer qu'une rencontre avec la chef de cabinet et M. Legault est prévue pour demain le 26 septembre et qu'ils seront plus en mesure d'échanger sur les impacts tangibles de ces mesures, proposer différentes alternatives à l'atteinte de l'équilibre budgétaire et enfin, dénoncer plusieurs des incohérences que vous nous avez signalées depuis quelques semaines. Le président vous informera sûrement de la teneur de ces échanges lors d'un prochain communiqué.

Vous pouvez donc consulter l'extrait du journal des débats de l'Assemblée nationale via notre site web et il est aussi possible de visionner les débats via le site de l'Assemblée nationale. Je vous invite de plus à prendre acte des nombreux reportages médiatiques. Toutes ces démarches sont le fruit d'un travail considérable de la part de votre exécutif et espérons que vous sachiez en apprécier la mesure.

Solidairement vôtre!

Pierre Gagné
Directeur aux griefs